

Inclusivité linguistique

Depuis une décennie, les façons d'exprimer le genre ont vécu un tournant. Le langage inclusif est ainsi devenu incontournable en travail social. Mais de quoi parle-t-on ? Deux spécialistes, l'une germanophone et l'autre francophone, nous éclairent sur le sujet.

Interview et texte : Corinne Schüpbach, co-rédactrice en chef, AvenirSocial



Pascal Gyax

Psycholinguiste et professeur titulaire à l'Université de Fribourg, il est spécialisé dans les études de genre et de langage. Ses recherches sur les représentations sexistes dans le langage lui ont d'ailleurs valu le prix scientifique suisse Marcel Benoist 2024.



Tiziana Jäggi

Psycholinguiste et chercheuse, elle est spécialisée sur les questions des minorités de genre dans le langage.

Débutons par une définition, qu'est-ce que le langage inclusif ? **Pascal Gyax (PG) :** Le langage inclusif c'est le terme qui regroupe l'ensemble des outils et des formes qui permettent d'inclure différents groupes de population. S'il peut aussi englober le FALC¹, il se réfère surtout au langage sans biais de genre. Dans l'esprit de l'inclusion, il sert à assurer une représentation égalitaire de l'ensemble de la population.

Est-ce un nouvel outil ? **PG :** Il n'est pas aussi récent que ce que l'on pourrait penser. Les premières mentions explicites du langage inclusif sont déjà présentes dès les années 1970 dans des ouvrages à destination du pastoral protestant incitant à utiliser des formulations plus inclusives, comme « l'Enfant de Dieu » plutôt que du « Fils de Dieu ».

Sur les questions de genre, qu'entendons-nous avec ce que regroupe l'appellation « langage inclusif » ? **PG :** Disons que l'idée commune des différentes appellations (langage épïcène, non binaire ou encore non genré) est principalement de sortir du prisme masculin – surreprésenté dans la langue.

Pourquoi souhaiter modifier la façon de pratiquer le français apprise à l'école et sortir du masculin neutre ? **PG :** Le langage raconte notre représentation du monde. Cette dernière est conçue à travers nos échanges et nos perceptions. Nous associons ainsi des éléments entre eux pour représenter notre environnement – le tout de façon plus ou moins consciente. Lorsqu'on exclut systématiquement du langage une partie de la population, notre système de pensée ne la prend plus ou pas

en compte sans effort supplémentaire. Ce que nous avons appris à l'école c'est que le masculin est dit « neutre » et qu'il « inclut » les femmes. Or, dans les faits, il exclut de nos représentations les femmes et les minorités de genre.

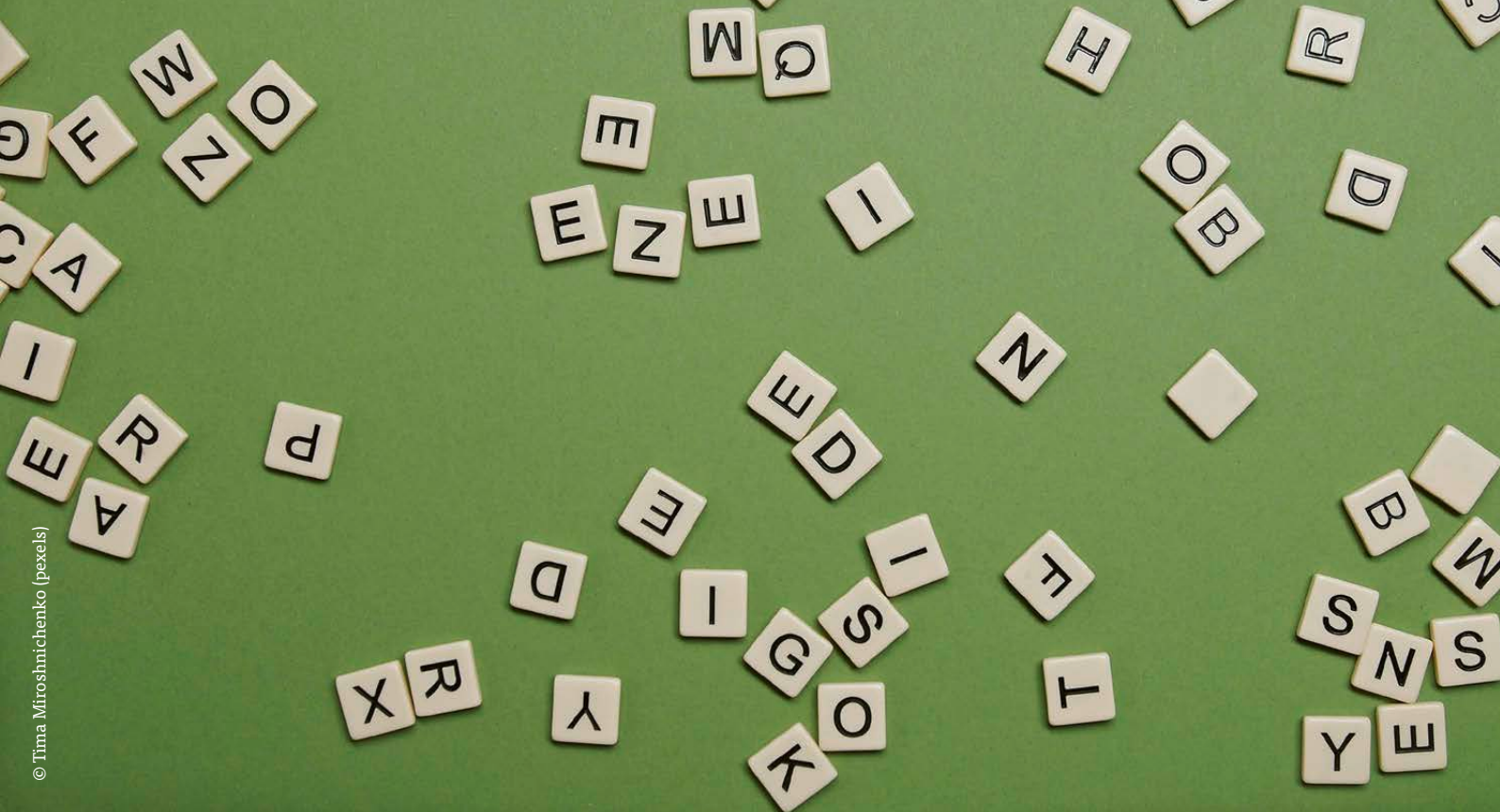
Des débats publics houleux autour du langage inclusif ont eu lieu. Certaines personnes s'opposent avec vigueur contre le langage inclusif — allant jusqu'à des interdictions d'usage dans certaines communes et cantons. Qu'en pensez-vous ?

PG : Dans les discours politiques ou médiatiques, il y a souvent une confusion entre langage inclusif et les outils d'inclusivité liés au genre – d'où l'importance d'être au clair sur la définition. Je suppose que ces personnes opposées au langage inclusif font référence à l'usage des formes contractées, comme le point médian en français, et/ou les néologismes, comme le pronom *iel*, ou des mots comme *lecteurice*. Ces stratégies sont plus modernes. Si elles sont moins discrètes que la neutralisation ou d'autres formes de (re)fémminisation, c'est justement parce qu'elles visibilisent la diversité de genre à l'écrit, et parfois à l'oral. Cette méconnaissance du langage inclusif se retrouve aussi dans l'application de son interdiction. S'il est possible de limiter l'usage des points médians, interdire celui du langage épïcène est impossible. Cela reviendrait à dire de ne plus utiliser toute la gamme de notre vocabulaire comme « personnes » ou « individus ». On se rend rapidement compte que cela n'a pas de sens.

N'existe-t-il pas de conflits d'usage, par exemple avec la dyslexie, le handicap cognitif, l'âge ou encore l'apprentissage du français ?

PG : C'est une critique régulière, mais sans fondement scientifique – en tout cas pour l'instant. Les études actuelles en psycholinguistique ne relèvent pas d'impact négatif de ces formes inclusives. Au contraire, passer du masculin à des formes de neutralisation peut même faciliter la lecture. La néophobie ou les peurs des formes contractées ne sont pas fondées. Surtout parce que ces dernières ne sont pas les seuls outils pour inclure la diversité de genre. Il suffit de mobiliser d'autres stratégies déjà présentes dans notre langage pour le rendre inclusif.

Pour ajouter une touche positive, je salue que ces personnes se préoccupent des obstacles que rencontrent les personnes avec des troubles de l'apprentissage, en situation de handicap cognitif ou encore avec un passé migratoire.



Si ces personnes sont sincères dans leurs critiques et qu'elles prennent véritablement au sérieux les difficultés d'appréhension ou de compréhension de texte, des mesures aux effets positifs prouvés existent. Entre autres, les réformes de l'orthographe (p. ex., « oignon » devient « ognon ») et de la grammaire (p. ex., repenser l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir) font une vraie différence. Leurs engagements sont les bienvenus pour aider à une mise en place rapide de ces solutions.

Vous évoquez plusieurs stratégies inclusives, pourriez-vous nous en présenter quelques-unes ?

PG : Une des plus simples est la *reformulation non genrée*. Elle fonctionne lorsque l'on ne connaît pas le genre des personnes, ou pour inclure une diversité de genre dans le groupe. En pratique, on change la structure de notre phrase pour éviter des éléments genrés. Dans le même esprit, on peut pratiquer le langage épïcène, c'est-à-dire utiliser un mot qui ne donne pas d'indication de genre (p. ex., « une personne »), ou en allemand les formes nominalisées (p. ex., « Studierenden »). Quand on utilise une de ces deux techniques, on parle de stratégies de *neutralisation*. C'est-à-dire qu'on retire la dimension de genre du discours. Ensuite, il y a des techniques qui au contraire rendent visibles. La *(re)fémínisation du langage*, par exemple, visibilise les femmes. C'est particulièrement parlant dans la féminisation des titres comme « docteure » ou « autrice » où l'usage de la forme féminine a été réintroduit dans le langage courant.

Tiziana Jäggi (TJ) : Le langage non binaire est aussi une des stratégies de visibilisation liées au genre. Cette sous-catégorie du langage inclusif a deux fonctions simultanées. La première permet de visibiliser les personnes non binaires. La seconde est de ne pas définir le genre. Par exemple, un néopronom comme « iels » peut être utilisé pour parler de personnes non binaires ou d'un groupe de personnes aux genres différents. C'est aussi un espace dans le langage où les individus peuvent se montrer plus créatifs. En français, on retrouve des contrac-

tions de pronoms (celleux, iels, lea, etc.) et des doubles – voir triples accords. En français non binaire, cela donne, par exemple : « Iels sont assitant·e·x·s sociales. » En allemand, sur le même principe, il y a la « Genderstern » (« * ») ou le « Doppelpunkt » (« : »).

Ces formes sont-elles présentes à l'oral ? **TJ :** En allemand, oui. Il y a un stop glottal qui marque à l'oreille la Genderstern. En francophonie, vous n'avez pas le même « coup de glotte ». La forme contractée ne sera ainsi entendue que si les éléments phonétiques le permettent. Par exemple, « étudiant·e·s » s'entendra comme la forme féminine plurielle « étudiantes ». Au contraire, dans « travailleur·euse », on entendra la forme contractée du doublet. Si l'on souhaite visibiliser à l'oral et à l'écrit la non-binarité, on peut ajouter un « x » à la forme contractée.

**Masculin vraiment neutre ?
Faites le test.**

Vous avez des doutes sur les effets du langage sur vos pensées ?

En lisant l'énoncé suivant : « Le débat entre politiciens a été houleux », quelles images vous viennent spontanément en tête ?

Laissez maintenant votre imagination s'inspirer de l'énoncé suivant : « Le débat entre politiciennes a été houleux. »

Résultats ? L'utilisation du masculin neutre a probablement exclu de votre représentation les femmes, tout comme la mention exclusivement féminine a exclu les hommes. « L'image dans votre tête » a été guidée par le genre mentionné explicitement.



En français, cette visibilisation des femmes ou de la non-binarité a des implications sur la grammaire. Comment accorder en conséquence ?

PG : La langue française est pour l'instant moins adaptée pour signifier la non-binarité. Alpheratz (2022) fait différentes propositions de genre grammatical neutre² en français pour sortir de la binarité, dont des accords systématiques du participe passé en « -ez », « -iz » ou « -uz ». On voit parfois aussi la mention de « x » pour visibiliser la diversité de genre. Ce dernier s'utilise surtout avec des formes contractées³.

Pour revenir à la (re)féménisation, sur les questions grammaticales, pour les doublets par exemple, l'accord de proximité est l'une des solutions facilement employables. D'ailleurs, ce n'est pas un nouvel outil, il s'agit même d'une règle utilisée depuis plusieurs siècles et reconnue par Maurice Grevisse, notamment. Cette règle de proximité consiste à accorder avec le genre du dernier nom. Par exemple, la forme « Certaines clientes et clients n'aiment pas devoir attendre » est correcte d'un point de vue grammatical.

Concrètement, comment intégrer la diversité de genre dans notre langage ?

PG : À l'oral, vous retrouvez les mêmes choix qu'à l'écrit. Vous pouvez utiliser des stratégies qui noieront la dimension de genre, comme la neutralisation. En évitant de marquer le genre lorsque vous évoquez un membre de votre service, vous pouvez parler de « collègues » (neutre) plutôt que de « collaborateurs » (masculin). Une autre possibilité est d'explicitement la diversité de genre par un doublet. Pour suivre le même exemple, vous parlerez ainsi de vos « collaboratrices et collaborateurs » ou dans sa forme néologique de vos « collaborateurices » ou collaborateur·trice·x·s.

Quelles sont les différences dans ces formes ?

PG : Avec la double désignation « collaboratrices et collaborateurs », les études montrent que nous retenons la première occurrence plus fortement. Si vous notez « les travailleurs et travailleuses sociales », l'effet de visibilisation des femmes dans le secteur sera moins fort.

Dans les textes, il est devenu courant de retrouver la forme contractée de la double désignation. Ainsi « travailleur·euse·s » évite la répétition de la partie commune « travail- ». La forme contractée avec un « x » est utilisée pour expliciter la diversité

de genre « collaborateur·trice·x·s ». À l'oral, vous pouvez également utiliser ces formes en prononçant ou non le « x » en fonction de l'effet souhaité.

Quel outil inclusif est-il recommandé d'utiliser ?

PG : Il n'y a pas véritablement de recommandations. L'outil dont vous avez besoin est celui qui correspond à votre public, au message que vous souhaitez faire passer et dont l'application se fait sans (trop) de difficulté. Le plus facile à mettre en place reste souvent la neutralisation, ou la reféménisation. Les formes contractées, elles, peuvent être mobilisées dans un second temps, surtout si l'on souhaite limiter le nombre de signes utilisés.

Pour conclure, quels conseils donneriez-vous pour mettre en place un langage non genré dans sa pratique écrite (flyers, e-mails, etc.) ?

PG : Dans le cadre d'une communication institutionnelle, vous pouvez vous inspirer de guides de langage inclusif déjà existants. Celui élaboré par l'Université de Lausanne est particulièrement complet⁴. Vous pouvez piocher les stratégies adaptées à votre communication. Une fois votre guide défini, une application cohérente est recommandée – par exemple, utilisez le point médian systématiquement au même endroit. Vous pouvez aussi vous appuyer sur des ressources comme l'Inclupédie⁵. Elle permet de rechercher facilement des synonymes qui ne portent pas de marqueur de genre. Comme pour tout changement, au début, l'utilisation vous semblera peut-être un peu forcée. Puis l'oreille et l'œil s'y habituent. L'usage devient courant. Le langage est vivant et les normes actuelles vont inévitablement changer. Sentez-vous donc libre de participer à son évolution. •

Littérature

- Gygax, P., Zufferey, S., & Gabriel, U. (2021). Le cerveau pense-t-il au masculin ? Cerveau, langage et représentations sexistes. Le Robert.
- Les linguistes atterrées. (2023). Le Français va très bien, merci. Gallimard.
- Weber, L., Gygax, P., Schoenhals, L., & Fourrier, I. (in press). Écriture inclusive et dyslexie : enjeux, hypothèses et pistes de recherche. Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant (ANAE).

Notes

1. Français facile à lire et à comprendre (FALC).
2. Par exemple, « fumaire » est proposé comme forme neutre de « fumeur » et « fumeuse ».
3. Le point médian est utilisé pour ponctuer la forme contractée (travailleur·euse social·e), bien que d'autres typographies puissent être mobilisées – p. ex., « social.e » ou « social-e ».
4. UNIL.ch / Université / Égalité, diversité et inclusion
5. inclupédie.eu

Consultation et ateliers

L'équipe de Psycholinguistique et Psychologie Sociale Appliquée de l'Université de Fribourg propose différents services payants de conseils sur la communication inclusive, ainsi que des formations continues organisées par le service de formation continue de l'Université de Fribourg. Des capsules vidéo créées avec l'EPFL présentent les bases théoriques du langage inclusif et sont disponibles gratuitement sur YouTube.

— [unifr.ch/Formation continue](https://unifr.ch/Formation%20continue)

— [epfl.ch/A propos/Égalité et diversité/Projets/Langage inclusif](https://epfl.ch/A%20propos/Egalit%C3%A9%20et%20diversit%C3%A9/Projets/Langage%20inclusif)